



FORUM
NOS LIVRES, NOS ÉCOLES

3 ET 4 MARS 2016 – OTTAWA

RAPPORT FINAL

Préparé par Catherine Voyer-Léger



INTRODUCTION

Les 3 et 4 mars 2016 se tenait à Ottawa le Forum Nos livres, nos écoles organisé conjointement par l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF) et l'Alliance culturelle de l'Ontario (ACO). Ce Forum a réuni 55 délégués représentant le milieu du livre et le milieu de l'éducation de la communauté franco-ontarienne pendant une journée et demie.

Le projet de ce Forum s'inscrivait dans le cadre des travaux de la Table de concertation du livre franco-ontarien, instance qui a œuvré pendant plusieurs années à la concertation du milieu et à qui on doit l'organisation d'un forum préalable en 2007. Rappelons aussi la production d'une étude dirigée par la professeure Lucie Hotte de l'Université d'Ottawa qui s'intitulait *La chaîne du livre en Ontario français : un état des lieux*. Cette étude se concluait par sept recommandations que nous pourrions résumer en deux volets : assurer une meilleure connaissance de la littérature franco-ontarienne dans les institutions (écoles et bibliothèques, au premier chef) et améliorer le cadre réglementaire dans lequel se développe la chaîne du livre (à travers une politique du livre, par exemple).

Le projet de ce Forum est aussi le résultat de la Table Arts et Éducation de l'Ontario qui est coordonnée par l'ACO depuis 2010. Lors des réunions annuelles de cette Table, les organismes associés au monde littéraire ont pu constater que leur situation diffère de leurs collègues des autres disciplines. En effet, dans le milieu scolaire, la littérature ne relève pas des disciplines artistiques ou de l'animation scolaire, mais de l'enseignement du français. Pour cette raison, le milieu littéraire ressent le besoin d'une instance parallèle de concertation avec les acteurs directement concernés du milieu scolaire.

Dans un contexte où la construction identitaire concerne l'ensemble de la communauté et où le milieu du livre vit d'importants changements, il nous semble plus important que jamais d'interroger les liens entre ces deux secteurs.

Nos objectifs pendant cet événement étaient de :

- a) mieux comprendre la structure et l'articulation des relations entre la chaîne du livre et le milieu de l'éducation en Ontario français;
- b) créer un dialogue permanent qui permettra de discuter des défis inhérents à chacun des milieux;
- c) élaborer des processus et projets qui pourront assurer une meilleure complémentarité entre ces milieux.

L'organisation de ce Forum a été rendue possible grâce au soutien financier du programme Cultiver du Conseil des arts du Canada, mais aussi grâce au travail actif d'un comité formé de gens de tous les secteurs concernés.

Cet événement était présenté comme le point de départ pour une démarche à plus long terme. Le rapport final présente le résumé des discussions qui ont eu lieu pendant les trois ateliers en petits groupes qui se sont tenus lors du Forum. La conclusion porte sur les suivis qui émanent de ces discussions et la plénière tenue à la fin de l'évènement.

ATELIER 1

Contexte institutionnel : Le livre et les institutions scolaires franco-ontariennes

La mise en contexte offerte par Pierre Gregory (Ministère de l'Éducation de l'Ontario) vise à identifier des leviers pour assurer, favoriser et promouvoir la présence de la littérature franco-ontarienne dans les écoles.

La première étape est d'identifier les documents ministériels qui peuvent nous soutenir dans nos objectifs. On en identifie trois :

- La *Politique d'aménagement linguistique* définit les résultats escomptés de l'éducation en langue française en Ontario.
- L'*Approche culturelle de l'enseignement* définit les objectifs en matière de construction identitaire et le rôle culturel des intervenants scolaires.
- Les trois programmes-cadres de français ont un statut légal et sont de nature prescriptive. Ils ont tous l'attente suivante : l'élève utilise la langue française et des référents culturels de la francophonie.

Le programme-cadre de français de la **1^{re} à la 8^e année** est peu loquace quant à la place de la littérature franco-ontarienne. Il souligne simplement que les produits et médias de langue française doivent occuper une place dominante dans le programme.

Le programme-cadre de français pour les **9^e et 10^e années** souligne pour sa part que l'élève doit avoir la possibilité de fréquenter des bibliothèques, de visiter les salons du livre, de fréquenter les auteurs, éditeurs, etc. Parmi les textes littéraires proposés à l'élève, celui-ci doit interpréter au minimum trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français.

Finalement, le programme-cadre de français pour les **11^e et 12^e années** reprend la même formulation que le programme précédent concernant les contacts avec le milieu littéraire et la prescription de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français. Il existe, en plus, deux cours optionnels pertinents à nos objectifs : « Grandes œuvres de la littérature » et « Littérature du Canada français ». Seulement 57 élèves des conseils scolaires de langue française ont obtenu des crédits pour ces cours optionnels en 2013-2014.

En ce qui concerne le choix des livres, le personnel enseignant peut les choisir dans une liste d'auteurs (qui n'est pas un jugement de valeur sur les auteurs non mentionnés). Le choix des œuvres doit se conformer à la politique du conseil scolaire quant à la sélection du matériel didactique.

Donc, le programme-cadre peut être utilisé comme un levier pour justifier certaines pratiques qui favorisent l'apprentissage de la langue française et l'usage des supports franco-ontariens. Il y a déjà des prescriptions existantes en faveur de la littérature franco-ontarienne, il s'agit de les faire appliquer.

Selon Pierre Gregory, les personnes clés pour faire avancer ce dossier sont :

- le personnel enseignant de français (Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario),
- les bibliotechniciens,
- la direction d'école (Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes),
- le conseiller pédagogique en littératie (un par conseil scolaire),
- le surintendant de l'éducation (Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne).

Les discussions en sous-groupes ont permis aux participants de réagir à la mise en contexte et d'explorer des pistes.

Réactions à la mise en contexte

Les réactions que nous rapportons ci-dessous ne font pas nécessairement l'objet d'un consensus et, à ce titre, peuvent parfois apparaître contradictoires :

- Puisque les programmes-cadres offrent déjà des leviers, il faut évaluer si cela s'applique vraiment dans les écoles. Il semble que ce ne soit pas tous les enseignants qui soient au courant des détails du programme-cadre, entre autres en ce qui concerne les livres franco-ontariens obligatoires à partir de la 8^e année.
- La complexité du système scolaire (douze conseils scolaires et plusieurs intervenants) complique parfois la tâche des acteurs du milieu qui souhaiteraient entrer en contact. Plusieurs soulignent qu'ils ne savent pas à qui s'adresser et ont souvent le sentiment que les informations « tombent entre les craques ».
- La place réservée pour les livres dans les écoles est très inégale. Notons d'ailleurs que ce ne sont pas toutes les écoles qui ont des bibliotechniciens.
- Un mandat plus clair du ministère, accompagné d'enveloppes financières dédiées, permettrait de développer de façon plus uniforme la place du livre dans l'école. L'UNESCO faisait paraître en 1999 un Manifeste de la bibliothèque scolaire. Les moyens manquent parfois pour que notre réseau respecte les grands principes défendus dans ce document.
- Ce sont les directions d'école qui, sur plusieurs questions, ont un pouvoir discrétionnaire. Il faut communiquer avec elles.
- Les programmes ont été adaptés des programmes anglophones, il faudrait s'en détacher et mettre plus d'emphasis sur le mandat particulier de l'école franco-ontarienne.
- Si les enseignants ne sont pas eux-mêmes sensibilisés à la culture franco-ontarienne, ils ne pourront pas être de bons passeurs.
- Il y a peu de temps prévu pour fréquenter la bibliothèque, surtout au secondaire. C'est souvent perçu, dans un horaire chargé, comme une perte de temps.
- La difficulté à promouvoir le livre franco-ontarien au sein des écoles parle d'une difficulté plus large dans l'ensemble de la société.

Pistes de réflexion

Intégration des auteurs en classe

Il y a une nécessité d'amener les auteurs dans les salles de classe, pour rendre les mots vivants, les expliquer. Les écoles n'invitent pas systématiquement les auteurs. Les projets sont parfois pilotés par les maisons d'édition ou des événements (les salons du livre, par exemple).

Après la 8^e année, on remarque que c'est plus compliqué. La clientèle du secondaire est différente, il y a des difficultés à établir le lien avec les élèves, le problème de la pédagogie des auteurs se pose aussi. Plusieurs auteurs se sentent pris au dépourvu devant une salle de classe. On pourrait donc mieux les guider, les former, leur faire une description de l'école en question, du contexte, etc. Leur donner une sorte de guide pédagogique. Le Conseil des arts de l'Ontario a déjà offert des formations sur cette question. Comment peut-on mieux outiller les auteurs ?

Pour favoriser les activités des auteurs en classe, on pourrait créer une base de données des auteurs disposés à faire des tournées scolaires. C'est déjà un peu le mandat du répertoire de l'AAOF. Peut-on le mettre entre les mains des personnes clés ou développer un répertoire axé sur l'intervention en classe ?

Certains évoquent aussi l'idée d'un projet de jumelage de type « Un auteur, une école ».

De vrais lecteurs

Il faut considérer les élèves comme de vrais lecteurs et faire une sélection appropriée à ce public, tout en laissant le choix des lectures spécifiques aux élèves. Il faut rendre le curriculum de français alléchant pour les élèves. La programmation culturelle de l'école doit intégrer la littérature. Il faut des gens motivés au sein de l'école pour organiser les activités littéraires. Il faudrait un animateur culturel qui s'occuperait de gérer les problèmes logistiques ou mieux impliquer les animateurs culturels déjà en place.

La culture et l'identité franco-ontarienne ne sont pas que l'affaire de l'enseignant de français, mais celle de l'ensemble du milieu. En général, les enseignants ont une assiette déjà très chargée, il faut trouver un moyen pour que la présence des artistes dans l'école soit une plus-value et non un fardeau supplémentaire.

Varié les approches de la littérature

Les élèves devraient être en contact avec la littérature plus souvent et de manières variées. Par exemple, on pourrait mettre en avant le côté performatif de la littérature (soirée de poésie, lectures, slam, etc.).

Les sorties scolaires sont une bonne occasion d'inspirer les élèves, mais il faut trouver les formes efficaces. Dans les salons du livre, le contact avec les élèves n'est pas évident. Il est parfois difficile d'entrer en contact avec eux lorsqu'on est dans une posture « séance de dédicaces ».

En classe, il faut veiller à exploiter tous les styles d'écriture, et pas seulement le roman. Aussi, il existe un flou entre création littéraire et littérature, la lecture et l'écriture doivent être distinguées et mises en valeur séparément.

Favoriser la diversité

La liste Trillium ne contient que des ouvrages didactiques, d'autres suggestions peuvent être faites par les conseils. Certains auteurs d'ici écrivent en s'inspirant de la langue de nos communautés et ce type d'ouvrages peut aider les élèves à mieux vivre avec l'insécurité linguistique.

Dans le choix des livres, il faut aussi encourager la diversité et non imposer un seul livre pour l'ensemble de la classe. On suggère par exemple la formule des bacs de lecture (plus approprié pour l'élémentaire). Au secondaire, peut-être est-il possible de suggérer de choisir une œuvre dans une liste de plusieurs livres ; mais cela suppose que l'enseignant connaisse tous les livres, ce qui dans un horaire déjà chargé peut être compliqué.

On pourrait avoir une liste de livres et d'auteurs dans le curriculum du primaire (comme dans celui du secondaire).

Pour rendre la sélection de livres plus adéquate, il existe l'outil fousdelire.ca qui mène une veille constante et dont plusieurs des ouvrages sont issus de la francophonie ontarienne.

Un manque de moyens

Globalement, les moyens financiers et matériels manquent. Pour pallier cela, on pourrait faire appel à la communauté (autres écoles, conseils scolaires, individus) pour partager les livres. On rapporte que certains organismes, comme la Librairie du Centre par exemple, ont parfois tenté d'organiser des activités extra-muros, mais alors c'est le fonds de déplacement qui manque aux écoles. Le virage vers le numérique peut aussi aider, les entretiens avec les auteurs pourraient se dérouler par Skype. Mais le coût des tablettes fait en sorte que le numérique n'est pas une solution à tout.

De plus en plus, les bibliothèques sont délocalisées des classes et placées à l'extérieur. Il est certain que pour atteindre l'ensemble de nos objectifs, il faudrait s'assurer que les bibliothèques occupent une place centrale dans les écoles.

Finalement, le manque de moyens explique aussi la difficulté d'intégrer de nouveaux ouvrages dans le programme, la charge de travail des enseignants étant déjà très importante.

Révision éventuelle des programmes-cadres

Il n'y a pas de cycle précis de révision des programmes-cadres. La dernière révision date de 2007. Peut-être une nouvelle révision tiendrait-elle aussi compte des changements dans le secteur du livre ?

Si les programmes-cadres doivent être revus, comment peut-on s'assurer que nos idées soient entendues dans ce processus ? Il faudrait qu'à certains égards le programme devienne plus exigeant. Il faut faire davantage la distinction entre ce qui relève d'une proposition « l'enseignant pourra » et ce qui relève d'un devoir « l'enseignant devra ».

Formation des maîtres

Il serait souhaitable que les cours de littérature franco-ontarienne soient obligatoires dans les facultés d'enseignement. Comme le choix des livres dépend essentiellement de coups de cœur et de sensibilité, il faudrait que le corps enseignant soit plus sensibilisé à ce qui se crée en Ontario et les facultés d'enseignement semblent le point de départ. L'étude *La chaîne du livre en Ontario français : un état des lieux*, dirigée par Lucie Hotte en 2010, documentait déjà bien cet enjeu.

Diffuser les bons coups

Il nous semble qu'il faut parler davantage des bons coups : par exemple, on pourrait diffuser dans les médias les bons coups des écoles. Il faudrait aussi mieux faire connaître les prix remportés par les auteurs franco-ontariens auprès du milieu scolaire.

Partenariats

Il faudrait que le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario travaille davantage en collaboration avec les autres partenaires autour de cette question. Cette préoccupation sera d'ailleurs au cœur de la nouvelle stratégie culturelle de l'Ontario. Il faudrait aussi travailler davantage avec les élus scolaires (Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario et l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques).

ATELIER 2

La chaîne franco-ontarienne du livre : Articulations, défis et perspectives

La mise en contexte, offerte par Frédéric Brisson (Regroupement des éditeurs canadiens-français) et Hugo Thivierge (libraire), vise à mieux faire comprendre le rôle des différents acteurs de la chaîne du livre. On souligne d'ailleurs qu'on parle de plus en plus d'écosystème plutôt que de chaîne pour insister sur le fait que les acteurs sont en relation les uns avec les autres sans que ces relations s'inscrivent dans un ordre rectiligne.

1- L'auteur et l'illustrateur

En Ontario, on compte 175 membres à l'AAOF sur un potentiel d'environ 250 personnes selon les estimations. Au Québec, on parle d'environ 1500 écrivains tandis qu'en Europe francophone les estimations fluctuent entre 15 000 et 20 000.

En termes de publications, on parle d'environ 5000 nouveautés chaque année au Canada français, tandis qu'en France on parle plutôt de 50 000 nouveautés et rééditions.

Certains auteurs sont accompagnés d'agents, mais c'est généralement réservé aux grands auteurs. C'est une pratique qui est plus développée du côté anglophone et qui commence à faire son chemin, même pour des auteurs à la production plus modeste, chez les francophones.

2- L'éditeur

Les éditeurs sont ceux qui donnent l'impulsion au projet et qui prennent des risques. Ils ont principalement trois rôles : la sélection des manuscrits, la production des livres et leur diffusion. En Ontario, on compte huit éditeurs membres du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF). Au Québec, c'est entre 200 et 300 éditeurs.

3- L'imprimeur

Les imprimeurs sont des exécutants de l'éditeur. Bien que leur rôle soit important dans la production, ils n'ont pas un mandat direct dans la chaîne du livre.

4- Le diffuseur

Chaque éditeur a une entente avec un diffuseur. Celui-ci est responsable d'une équipe de représentants qui présentent les livres, principalement dans le réseau des librairies, mais il peut aussi s'agir de réseaux scolaires. C'est un rôle primordial, mais qui est très peu connu du public.

5- Le distributeur

Comme l'imprimeur, le distributeur est un prestataire de service qui s'occupe de la logistique du déplacement et de la livraison des livres. Chaque diffuseur a un distributeur et il s'agit parfois de la même entreprise.

6- La librairie

Le libraire est un passeur de livres. Son défi, c'est de tenir un stock, un inventaire. Les bonnes librairies assurent une diversité et c'est cette diversité qui est mise à mal quand ce maillon est fragilisé. Présentement, plusieurs se préoccupent de la survie de ce maillon et on appelle à faire preuve de créativité pour vitaliser les librairies.

7- La bibliothèque, l'école, le Salon du livre, l'évènement littéraire

Il s'agit d'autres acteurs qui assurent le contact entre le public et le livre. Certains transigent avec des librairies, d'autres directement avec des diffuseurs.

8- Le lecteur

Il est au bout de la chaîne et en est aussi, d'une certaine façon, le moteur.

Il faut comprendre que les chaînes francophone et anglophone du livre ne sont pas organisées exactement de la même façon. Chez les anglophones, les librairies indépendantes ont presque disparu et ce sont les grands groupes qui dirigent le jeu. Au Québec, la Loi du livre protège la bibliodiversité et a permis le développement des librairies locales.

Où va l'argent ?

40 % au libraire

15 % au diffuseur/distributeur

35 % à l'éditeur (-20 % pour l'imprimeur)

10 % à l'auteur (divisé par deux pour les albums illustrés)

Les discussions en sous-groupes ont permis aux participants de réagir à la mise en contexte et d'explorer des pistes.

Réactions à la mise en contexte

Les réactions que nous rapportons ci-dessous ne font pas nécessairement l'objet d'un consensus et, à ce titre, peuvent parfois apparaître contradictoires :

- Certains estiment que les auteurs restent le maillon le plus faible avec 10 % du prix de vente seulement qui leur revient.
- De façon générale, l'idée que les librairies sont le maillon le plus faible est quand même largement partagée : ce sont elles qui disparaissent présentement. Malgré un pourcentage qui semble important, il faut voir que les investissements sont nombreux (ressources humaines, locaux, etc.). Les écoles négocient généralement un pourcentage de rabais, ce qui diminue la marge de manœuvre du libraire.
- D'après le nombre de diffuseurs et d'éditeurs, la réalité du livre en français est plutôt québécoise; il faut savoir comment se positionner face à cette situation. Il commence à y avoir des sections spéciales dans certaines librairies pour les auteurs franco-ontariens. Il y a deux versants à cette question : avoir une section franco-ontarienne et se retrouver séparés ou alors être avec la littérature générale et/ou canadienne et prendre le risque que les lecteurs ne sachent pas que les œuvres proviennent de l'Ontario.
- Dans beaucoup de Salons du livre, les diffuseurs jouent un rôle central, mais la plupart ne veulent pas se rendre dans le Nord de l'Ontario. Ils font affaire avec les libraires régionaux, mais que se passera-t-il si les librairies disparaissent ?
- Plusieurs personnes évoquent de nouvelles formes de librairie par partenariat au lieu d'un propriétaire unique, mais certains émettent des doutes. Bien qu'il faille être imaginatif pour rendre le livre disponible, être libraire est un métier réel qui s'apprend. Ce n'est pas si facile d'ouvrir un « coin livre » dans un autre genre de commerce.
- Dans les régions éloignées, les distances représentent toujours un défi : la plupart des achats se font en ligne et les acheteurs n'ont pas la possibilité de toucher ou manipuler les ressources. De plus, l'achat en ligne se fait souvent sans le conseil des libraires.

- De façon générale, on constate que le milieu scolaire ne semble pas suffisamment sensibilisé à l'impact que les achats des collectivités peuvent avoir sur la vitalité des commerces ou des événements comme les Salons du livre. Ce sont ces achats qui comptent et permettent de maintenir des lieux de médiation entre le livre et le public.
- Plusieurs évoquent qu'il faudrait envoyer un catalogue dans les écoles pour faire la promotion des auteurs franco-ontariens (cela s'est fait longtemps via le Regroupement des éditeurs canadiens-français, mais l'impact était très faible depuis plusieurs années).
- Il faut s'assurer de faire la promotion des auteurs de chez nous souvent trop peu connus. Il y a eu beaucoup de modification dans les prix littéraires ces dernières années (disparition du Prix des lecteurs de Radio-Canada, du Prix Émile-Ollivier, etc.), mais il reste le Prix Champlain pour le Canada français et en Ontario les Prix Trillium en plus de prix régionaux (Prix du livre d'Ottawa, Prix le Droit, Prix de la littérature éclairée du Nord, etc.).
- Dans les bibliothèques publiques, les budgets sont proportionnels à l'achalandage et cela pousse les bibliothèques à offrir aux clients potentiels ce qu'ils demandent spontanément, souvent des traductions et des livres européens.

Pistes de réflexion

Les librairies, le maillon faible

Les librairies sont souvent considérées comme le maillon le plus en difficulté de la chaîne. Par exemple, l'annonce de la fermeture de la Librairie du Centre à Sudbury en juin 2016 laissera un important pôle culturel francophone sans librairie. Les représentants du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques se disent ouverts à collaborer si d'autres personnes souhaitent profiter de leur expertise pour ouvrir une librairie à Sudbury.

Au Québec, les institutions doivent acheter leurs livres dans les librairies locales et indépendantes agréées (loi 51). En Ontario, rien de tel n'existe. Les conseils scolaires font des appels d'offres pour des livres comme sur le marché anglophone. On refuse de mettre un prix plancher pour le livre et on demande des rabais alors que le gain des librairies est déjà mince. Pour sauver les librairies, on tente de vendre d'autres types de produits dans les librairies (disques ou babioles), mais cela ne fonctionne pas toujours.

On aborde la question d'un réseau coopératif des libraires qui pourrait être mis en place (modèle Coopsco) ou encore le modèle de la librairie mobile (voir Le Buvard, au Québec).

Passeurs manquants

La production littéraire augmente, le bassin d'auteurs est grand, il y a une effervescence dans le milieu littéraire franco-ontarien. En revanche, les passeurs sont manquants. Les salles d'exposition qui sont utiles pour présenter les livres aux bibliothécaires et enseignants existent peu en Ontario. Les éditeurs souffrent de cette situation. Dans certains cas, nos livres percent mieux au Québec à cause du réseau de passeurs existants. La situation de la critique culturelle étant aussi très fragile en Ontario français, c'est un autre lieu de valorisation de la littérature qui s'affaiblit. Il y a un réel trou dans la chaîne. Il faut absolument que toute politique éventuelle de la lecture se centre autour de la question de la médiation.

Les conseils scolaires et les enseignants, acteurs importants

Certains conseils scolaires ont déjà des politiques d'achat. Les élus des conseils scolaires ont un impact très important, il faut les intégrer aux solutions. Il faudrait faire une étude pour connaître et étudier leurs politiques pour avoir un meilleur portrait de la situation. Les membres des conseils scolaires demandent aussi à être plus au fait des nouveautés et actualités des livres franco-ontariens, cela pourrait se faire grâce à des foires du livre. Dans le même ordre d'idées, le matériel pédagogique qui accompagne les livres est un incitatif à l'achat en contexte scolaire. Les acteurs clés (RECF, AAOF) pourraient faire une présentation auprès du CODELF (Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation de langue française) qui décide des achats dans les conseils. Les enseignants pèsent aussi dans les décisions des achats des écoles, ils peuvent agir auprès de la direction des écoles. Les acteurs du milieu du livre constatent jusqu'à quel point ils connaissent mal leurs vis-à-vis du milieu de l'éducation. Il faut apprendre à mieux se connaître et mieux connaître nos rôles respectifs.

Conscientiser

Un des plus grands défis posés aux librairies indépendantes est le fait que le public achète en grande surface, car les livres y sont moins chers. Les gens ne sont pas conscients de la nécessité de favoriser les acteurs locaux. On ne comprend pas notre impact sur la chaîne et sur la sauvegarde de la culture franco-ontarienne. Il faut conscientiser les gens à l'impact de leurs actions sur la chaîne du livre franco-ontarien. Acheter dans des librairies locales aurait un effet positif sur toute la chaîne du livre et les achats de la part d'acteurs institutionnels comme les écoles ou les bibliothèques peuvent améliorer la situation.

Réglementer

Le gouvernement pourrait sensibiliser davantage et réglementer les lieux d'achat de livres en mettant en place une liste de librairies en Ontario, mais il est vrai que celles-ci sont peu nombreuses dans la plupart des régions. Par contre, plusieurs librairies permettent des transactions à distance. La même chose devrait être faite pour les bibliothèques publiques. Où achètent-elles leurs livres? On pourrait adapter des politiques gagnantes du Québec à notre contexte. Aussi, on remarque qu'il n'y a pas d'évaluation des prescriptions des programmes-cadres : on ne sait ni si le bon nombre de livres franco-ontariens est enseigné ni quels sont ces livres. Est-ce que quelqu'un est responsable de vérifier? Il faudrait mieux documenter ce dossier.

Curriculum

Certains évoquent l'idée de revoir la place du français et de la littératie dans l'horaire global. Certains partenaires estiment qu'il devrait y avoir au moins 100 minutes par jour consacrées à la littératie à l'élémentaire. Au secondaire, certaines personnes évoquent la fin de la semestrialisation pour s'assurer que le français est présent dans l'horaire des élèves à longueur d'année.

Le choix technologique

On constate une grande préoccupation, présentement chez les instances décisionnelles, des technologies plus avancées. Bien que tous ne soient pas réfractaires aux livres numériques ou à d'autres formes de technologies, on craint parfois que trop d'énergie soit mise dans cette direction au détriment des contenus. Peu importe la technologie, il faut rester sensibles aux contenus, à leur diversité et à leur pertinence.

ATELIER 3

Travailler en commun : Pour la valorisation de la littérature franco-ontarienne

La mise en contexte offerte par Ronald Boudreau (Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants) a permis de présenter les résultats des recherches menées dans le cadre du projet « Apprendre sa communauté ». Ces recherches ont analysé et comparé les curriculums des différents ministères de l'Éducation des communautés francophones et acadiennes dans les programmes d'études de français, de sciences humaines et d'éducation artistique en s'intéressant à la place faite à la culture franco-canadienne.

En ce sens, Ronald Boudreau rappelle que les enseignantes et enseignants de français jouent un rôle clé, mais souvent lourd, puisqu'ils sont souvent pointés du doigt quand il s'agit de transmettre la culture francophone aux élèves, mais en observant les curriculums, on réalise qu'ils sont souvent mal outillés pour y arriver. Ainsi, il existe peu de ressources pour guider le corps enseignant vers les ressources appropriées et les programmes sont souvent calqués sur les programmes anglophones quand le contexte minoritaire exigerait que nous ayons nos propres outils.

Le projet « Apprendre sa communauté » privilégie une approche intégrée de la culture et de l'identité : la construction identitaire doit passer par tous les volets de l'apprentissage de la langue et pas uniquement par la littérature. Surtout, les programmes d'études devraient proposer des pistes/outils et activités scolaires aux enseignants pour mettre en place leurs recommandations. Ils doivent également faire une place de choix aux auteurs de la francophonie minoritaire, ce qui se reflète trop peu pour l'instant dans les programmes. Un guide d'appui à l'exploitation des œuvres littéraires dans un contexte minoritaire en salle de classe pourrait être mis en place.

Les discussions en sous-groupes ont permis aux participants de réagir à la mise en contexte et d'explorer des pistes.

Réactions à la mise en contexte

Les réactions que nous rapportons ci-dessous ne font pas nécessairement l'objet d'un consensus et, à ce titre, peuvent parfois apparaître contradictoires :

- Il faut prioriser la sensibilisation à la lecture dès la petite enfance.
- Il faut que les programmes tiennent compte du fait que les compétences sont inégales chez les élèves. Les écoles ont une clientèle de plus en plus hétérogène.
- Il faut trouver un moyen de faire une place à la littérature et à la culture en général dans d'autres matières que le français. Les thématiques abordées par les livres concernent d'autres matières.
- L'impact d'un univers médiatique très anglophone dans la vie des élèves est très présent, ce n'est pas facile de contrer cette force.
- Le taux de roulement des enseignants est si grand qu'une formation doit être offerte en continu.

Pistes de réflexion

Se faire connaître

Les différents membres de la chaîne doivent apprendre à travailler sur leur visibilité et les auteurs ne font pas exception. Il faut utiliser les réseaux sociaux, ne pas seulement dépendre des médias. Pour ceux qui trouvent cela moins naturel, on pourrait organiser des formations. Il nous faut des passeurs, mais également des prescripteurs qui s'y connaissent en littérature franco-ontarienne. On pourrait par exemple utiliser davantage les universitaires et les critiques littéraires. Il faut créer des occasions pour présenter les livres à des groupes. Il faut parler de cette littérature dans les médias, les comptes rendus de livres doivent être encouragés. On pourrait demander aux écoles de faire des comptes rendus qui pourraient être publiés dans les journaux locaux. Il faut considérer le rôle des médias communautaires. Les journaux étudiants sont aussi

de belles vitrines (par exemple : le journal étudiant Tapage, initiative du journal Le Voyageur). Peut-on imaginer un modèle semblable à Contact ontariois (un modèle de vitrine) pour le milieu littéraire ? C'est-à-dire qu'il faut à la fois promouvoir les auteurs, centraliser l'information et rendre la démarche le plus simple possible.

Plusieurs idées sont mises de l'avant pour mieux faire connaître le livre franco-ontarien. Peut-être la nouvelle journée du livre franco-ontarien pourrait-elle être relayée et promue dans les écoles ? Les représentants du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques évoquent aussi l'idée d'un catalogue qui puisse mettre en valeur les ressources franco-ontariennes (sur le modèle du catalogue Scholastique). Il faudrait aussi mieux faire connaître Fou de lire. Finalement, des rencontres avec des auteurs par vidéoconférence permettraient de réduire les coûts et faciliter la logistique. L'AAOF travaille sur un tel projet pilote.

Certains intervenants soulignent que les enseignants abordent souvent la littérature sous la langue de l'utilité pour leurs cours. Comment réintégrer le plaisir de lire, autant pour les enseignants que pour les élèves ?

Certains parlent d'un nouveau portail qui s'adresserait aux jeunes franco-ontariens, mais plusieurs font remarquer qu'il existe déjà plusieurs initiatives de ce genre. On se demande si la banque de référents culturels (www.referentsculturels.com) peut être utile et si celle-ci pourrait être mieux diffusée par différents partenaires gouvernementaux.

Les vidéos promotionnelles, si elles sont courtes, peuvent sans doute être très efficaces. On pourrait aussi créer des bandes-annonces de livres ou miser sur un phénomène comme les « youtubers », ces jeunes critiques littéraires qui utilisent la vidéo pour partager leurs points de vue. Peut-être que TFO pourrait être un partenaire pour ce type de projets, un peu sur le modèle de La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

Investir les écoles

Les livres et les auteurs doivent pouvoir habiter les écoles pour créer une familiarité entre les milieux. Il faudrait en venir à ce que les noms des auteurs et des livres disent quelque chose aux élèves. Une telle initiative pourrait être facilitée par la taille de notre communauté et par différentes initiatives (par exemple : le jumelage entre une école et un auteur).

On pourrait penser à mettre en place une sorte de festival littéraire / d'écriture en milieu scolaire pour valoriser la littérature franco-ontarienne. La littérature peut être utilisée en dehors du cours de français, en histoire par exemple (pour le cours sur le Règlement 17, aller chercher un roman qui en parle). Mais il faut des outils pour que les enseignants connaissent les ressources et soient tentés de les utiliser.

Trouver du financement

La mobilité des auteurs dans les écoles est coûteuse et les auteurs doivent pouvoir bénéficier d'une aide pour s'y rendre. D'où vient l'appui financier ? Les auteurs ne sont pas toujours au courant des nombreux programmes existants pour les aider à diffuser leur travail. Une plus grande connaissance des programmes de chaque ministère serait bénéfique.

Sensibilisation à l'écriture

Il faut commencer la sensibilisation à l'écriture dès le primaire et non uniquement au secondaire. La lecture ne doit pas être dissociée de l'écriture, car les deux activités se nourrissent. Il faut encourager les étudiants à écrire librement et plus souvent, sans compromettre l'apprentissage de la langue (grammaire).

Participer à la prise de décision

La révision de programmes-cadres se fait avec des partenaires et ce serait une nouveauté d'y inclure le milieu du livre franco-ontarien. Il faut trouver des stratégies d'influence et suivre le calendrier de révision des programmes-cadres. On ne sait pas quand la révision des programmes aura lieu; il faut se préparer maintenant pour être prêts.

De façon plus constante, il faut aussi trouver qui sont nos meilleurs interlocuteurs dans chacun des milieux. Par exemple, il serait bien de sensibiliser les surintendants à cette question. Ils ont une association (Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne) qui pourrait apporter sa contribution. Ils pourraient, par exemple, choisir de consacrer une journée pédagogique à la promotion de la littérature franco-ontarienne.

SUIVIS

À la suite des discussions tenues pendant deux jours, les participants ont été appelés à identifier des suivis. Nous proposons d'organiser ceux-ci en quatre catégories (la démarche, les communications, la valorisation et la diffusion). Les suivis à court terme devraient être mis en branle idéalement dans l'année suivant le Forum (mars 2017). La faisabilité des suivis à moyen terme sera déterminée par les suivis à court terme.

La démarche

Objectif : S'assurer qu'il y ait des suites concrètes au Forum Nos livres, nos écoles.

À court terme :

- Rendre public le rapport du Forum et le faire circuler auprès de tous les milieux concernés en s'assurant de rencontrer les différents organismes de représentation.
- Établir une structure pour assurer un suivi, structure qui devrait représenter les différents groupes concernés. (N.B. : il est à remarquer que certaines structures déjà existantes, comme la Table du livre franco-ontarien, pourraient servir de base à la mise en place d'une structure de suivi).
- Une proposition plus spécifique parlait d'un comité de suivi (« la pieuvre littéraire ») avec huit intervenants dont le mandat serait d'assurer une communication constante entre les instances.

À moyen terme :

- Se doter d'un plan d'action qui prévoirait des objectifs précis ainsi que la reprise d'un forum du genre au moment opportun, entre autres pour donner la priorité aux nombreuses idées de projets en matière de valorisation.

Les communications

Objectif : Assurer une communication plus efficiente entre le milieu du livre et celui de l'éducation.

À court terme :

- Assurer des communications entre les conseillers pédagogiques en littérature des conseils scolaires et les organismes représentant le milieu du livre.
- Mieux faire connaître les outils existants (répertoire des membres de l'AAOF, infolettre du RECF, Fous de lire, etc.) auprès des milieux scolaires.

À moyen terme :

- Mettre en place des canaux et des outils de communication qui nous assureraient que toutes les personnes concernées et intéressées obtiendront de l'information sur les nouveautés franco-ontariennes.
- Créer des vitrines plus faciles d'accès pour permettre au milieu scolaire de découvrir les auteurs qui offrent des activités.
- Initier un répertoire spécialisé en ressources jeunesse, émanant de l'AAOF.
- Instaurer des vitrines d'auteurs et d'éditeurs (inspirons-nous des vitrines en arts de la scène) qui pourraient se faire en marge des événements existants comme les Salons du livre.

La valorisation

Objectif : Assurer une place de choix aux livres et aux auteurs franco-ontariens dans le système scolaire franco-ontarien.

À court terme :

- Mettre en place un comité qui s'intéresserait plus particulièrement à la place de la littérature franco-ontarienne dans les programmes et les curriculums.
- Développer les opportunités pour des rencontres virtuelles entre les élèves et les auteurs.
- Sensibiliser les milieux d'accueil à la nécessité de payer correctement les auteurs pour leurs activités ; produire un répertoire de toutes les aides disponibles pour faciliter la circulation des auteurs en milieu scolaire et diffuser largement l'information auprès des auteurs, des éditeurs et du personnel concerné en milieu scolaire.

À moyen terme :

- S'assurer que la communauté soit impliquée dans la révision des programmes.
- Évaluer l'application réelle de la prescription des programmes (comme les six titres franco-ontariens de la 9^e à la 12^e).
- Mettre en place une politique de médiation du livre qui impliquerait chacun des partenaires dans une plus grande valorisation de la lecture et de la production franco-ontarienne.
- Assurer la formation continue du personnel concerné à propos de la richesse de la littérature franco-ontarienne (profiter des congrès ou des journées pédagogiques).
- Assurer la formation continue des auteurs pour favoriser leurs compétences lors d'interventions en classe.
- Entamer des discussions pour mieux intégrer la littérature franco-ontarienne dans la formation des maîtres en Ontario.
- Explorer un projet de jumelage « Un auteur, une école ».

La diffusion

Objectif : S'assurer de la disponibilité des œuvres franco-ontariennes et de la valorisation des lieux franco-ontariens pour se procurer les œuvres (librairies, Salons du livre, vitrines d'éditeurs, etc.).

À court terme :

- Développer un argumentaire pour sensibiliser les acheteurs aux avantages d'encourager des points de vente qui favorisent la vitalité de la communauté franco-ontarienne.

À moyen terme :

- Documenter les politiques d'acquisition par le milieu scolaire.
- Réfléchir à l'opportunité de mettre en place un système de coopératives en milieu scolaire.
- Explorer les opportunités de partenariats avec le milieu de l'immersion.

SOURCES POUR CONTINUER LA RÉFLEXION :

Apprendre sa communauté dans les programmes d'études de français,

http://www.ctf-fce.ca/Research-Library/Apprendre-sa-communaute_programmes-etudes-francais.pdf

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*, 2004, **<https://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>**

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française en Ontario*, 2009,

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourlaFrancophonie2009.pdf>

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK, *Créer une culture du livre et de la lecture. La politique du livre du Nouveau-Brunswick*, **<http://www.gnb.ca/0131/pdf/a/BookPolicyf.pdf>**

Lucie HOTTE et al., *La chaîne du livre en Ontario français. Un état des lieux*, 2010,

<https://aaof.ca/wp-content/uploads/2013/05/La-chaîne-du-livre-en-Ontario-français-Un-état-des-lieux.pdf>

Marcelo Suarez-Orozco, « Educating the whole child for the whole world », conférence vidéo dans le cadre du 3^e Sommet pour la lecture,

<http://www.campagnepourlalecture.ca/research/education-de-lenfant-global-pour-un-monde-global/>

* * *

L'AAOF ET L'ACO VEULENT REMERCIER...

Nous voulons aussi remercier les membres du comité qui nous ont accompagnés pendant l'organisation de cet évènement :

Roxanne Charlebois, Salon du livre du Grand Sudbury

Jonathan Desrosiers, École secondaire publique De La Salle

Jean Mohsen Fahmy, écrivain

Gilles Faubert, Ministère de l'Éducation

Pierre Gregory, Ministère de l'Éducation

Marc Haentjens, Éditions David

Hélène Koscielniak, écrivaine

Carole Myre, Centre d'excellence artistique de l'École secondaire publique De La Salle

Joanne Plante, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est

Hugo Thivierge, Librairie du Centre

Partenaires financiers



Conseil des arts du Canada Canada Council for the Arts

Bibliothèque et Archives Canada

Patrimoine canadien

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Canada

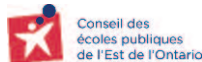
Partenaires financiers réguliers



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario



Autres partenaires



David

Organisateurs

